

Bulletin des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et adjuvants

N°2019 - 05 – Mai 2019

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualités du mois

- **Caroline Semaille a été nommée, le 29 avril 2019**, directrice générale déléguée du Pôle Produits Réglementés de l'Anses. Médecin praticien hospitalier en santé publique, Caroline Semaille remplace Françoise Weber et coordonnera les activités relatives aux intrants du végétal, aux produits biocides ainsi qu'aux médicaments vétérinaires. Elle sera également en charge du dispositif de phytopharmacovigilance dédié à la surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques
- **Non renouvellement de l'approbation européenne de la substance active chlorothalonil** : les AMM des produits concernés seront retirées au 20/11/2019.
- **Retrait du marché des produits à base de diquat** : les AMM ont été retirées au 04/05/19, avec une date limite de vente au 04/08/19, et une date limite d'utilisation au 04/11/19.
- **Retrait du marché des produits à base de propiconazole** : les AMM seront retirées au 19/06/19, avec une date limite de vente au 19/09/19 et une date limite d'utilisation au 19/12/19.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
NUPRID 200	2090082	Insecticide	Imidaclopride	Professionnel	15/03/2019
RIVALIER	2120184	Herbicide	Iodosulfuron-méthyl-sodium, mésosulfuron-méthyl	Professionnel	22/03/2019
TALENTA	2050031	Herbicide	Mésosulfuron-méthyl, iodosulfuron-méthyl-sodium	Professionnel	22/03/2019



II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
BERGAME	2190040	Herbicide	X				X			Benoxacor, S-métolachlore	Concentré émulsionnable	21/03/2019
CODACIDE	2190139	Adjuv. Insecticide				X				Huile de colza	Concentré émulsionnable	21/03/2019
DIATEC	2190168	Fongicide					X			Hydroxyde de cuivre, métalaxyl-M	Suspension concentrée	27/03/2019
ENILOR	2190041	Fongicide	X							Prothioconazole	Concentré émulsionnable	27/03/2019
FREQUENT	2190019	Herbicide	X	X			X			Fluazifop-p-butyl	Concentré émulsionnable	22/03/2019
FYCILIA	2190054	Insecticide			X					Spinosad	Suspension concentrée	18/03/2019
KEZURO	2190097	Herbicide	X							Métamitron, quinmércac	Suspension concentrée	13/03/2019
KILATE	2190115	Fongicide		X	X		X			Fosétyl d'aluminium	Poudre mouillable	21/03/2019
MAINSRING	2190146	Insecticide						X		Cyantranilprole	Granulé dispersable	27/03/2019
METAREX DUO	2190173	Molluscicide				X				Phosphate ferrique, métaldéhyde	Appât (prêt à l'emploi)	03/04/2019
MOZZAR	2190062	Herbicide	X							Halauxifène-méthyl, piclorame	Concentré émulsionnable	22/03/2019
SUCCESS VD	2190089	Insecticide		X						Spinosad	Suspension concentrée	18/03/2019
TRACER 24 SC	2190053	Insecticide	X			X	X			Spinosad	Suspension concentrée	18/03/2019
TREORIS	2180440	Fongicide	X							Chlorothalonil, penthiopyrade	Suspension concentrée	06/02/2019

(*) GC : grandes cultures
L : cultures légumières

A : arboriculture
O : cultures ornementales

V : viticulture
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires



III - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme AMATEURS

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
SUCCESS VD JARDIN	2190088	Insecticide			X	X	X	X		Spinosad	Suspension concentrée	15/03/2019

(*) GC : grandes cultures
L : cultures légumières

A : arboriculture
O : cultures ornementales

V : viticulture
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

IV - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
AMYLO-X WG	2160841	Fongicide	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> ssp. <i>plantarum</i> strain D747	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	13/03/2019
BAROUD SC	2030404	Herbicide	Pendiméthaline	Professionnel	Retrait d'usage	21/03/2019
BOUDHA	2120131	Herbicide	Tribénuron-méthyl, metsulfuron-méthyl	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	27/03/2019
CENTURION 240 EC	9400052	Herbicide	Cléthodime	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA, extension usage majeur et usage mineur	15/03/2019
CENTURION R	9900115	Herbicide	Cléthodime	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA, extension usage majeur	15/03/2019
FORCE 1,5 G	2060194	Insecticide	Téfluthrine	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	21/03/2019
GOLBEX WG	2171243	Fongicide	Fosétyl d'aluminium	Professionnel	Extension usage majeur	13/03/2019
MONITOR	9800374	Herbicide	Sulfosulfuron	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA et modification des conditions d'emploi	14/03/2019
ORYTIS	9500432	Insecticide	Acrinathrine	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	21/03/2019
SERIFEL	2171248	Fongicide	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche MBI600	Professionnel	Extension usage majeur	13/03/2019
TEPPEKI	2050046	Insecticide	Fonicamide	Professionnel	Extension usage mineur	21/03/2019



- Pour retrouver les conditions d'autorisations (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les [décisions liées à des dérogations temporaires](#) (dites 120 jours), consulter le site du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la liste des produits de biocontrôle, consulter la [note de service DGAL/SDQSPV/2019-219](#) du 18 mars 2019 publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture.